

## HONORAIRES DE NEGOCIATION

0 à 50 000 €	4 000,00 € TTC (montant forfaitaire)
50 001 à 100 000 €	6,50% TTC (avec minimum de 4 000,00 € TTC)
100 001 à 140 000 €	6,00% TTC
140 001 à 200 000 €	5,50% TTC
200 001 à 240 000 €	5,00% TTC
240 001 à 300 000 €	4,50% TTC
300 001 à 600 000 €	4,00% TTC
≥ 600 001 €	3,00% TTC

Mandats SIA + 2 500 € TTC

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf convention expresse entre les parties

## HONORAIRES DE LOCATION

	Charge bailleur	Charge locataire
Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction de bail	7€/m <sup>2</sup>	7€/m <sup>2</sup>
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>

## HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

6,50% TTC du loyer mensuel hors charges

Les honoraires sont à la charge du propriétaire

## HONORAIRES DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

8,00% TTC du prix de cession

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf convention expresse entre les parties

Barème établi au 21 mai 2021

Taux de TVA 20%